

# TRANSPORTS REGIONAUX DE VOYAGEURS

## Relevé de conclusions

■	<i>Réunion</i>	<b>Comité de ligne St Etienne – Roanne</b>
■	<i>Date</i>	22 novembre 2011
	<i>et heure</i>	18h30
■	<i>Lieu</i>	ST GALMIER
■	<i>Participants</i>	Liste jointe en annexe
■	<i>Contact</i>	Documents disponibles sur <a href="http://www.comitesdeligne.rhonealpes.fr">www.comitesdeligne.rhonealpes.fr</a>
■	<i>Rédacteur</i>	Sylvie LANVIN – DT/TCR/UED

### Propos introductifs

Les personnes à la tribune se présentent et la Région décline l'ordre du jour de la réunion. Le projet de service 2012 a été présenté le 25 mars 2011 et le présent comité de ligne va permettre de suivre les demandes formulées pour 2012 et de préparer le service 2013.

Pour la qualité et la bonne compréhension des débats, les participants sont invités à demander la parole à tour de rôle et à se présenter pour préciser en quelle qualité ils interviennent.

Marie Hélène RIAMON, présidente du comité de ligne **St Etienne – Roanne**, rappelle que les comités de ligne sont créés et sont réunis à l'initiative de la Région Rhône Alpes depuis 2004. Ils sont les lieux d'échanges de référence entre les acteurs du transport ferroviaire (Région, SNCF, RFF), les autres autorités organisatrices de transport, les usagers, les élus locaux et les partenaires sociaux de l'entreprise exploitante pour instaurer un dialogue constructif et continu sur le développement et l'amélioration du service public de transport régional de voyageur.

Marie Hélène RIAMON précise que les moyens consacrés par la Région au transport TER sont conséquents (400 M€ par an pour l'exploitation soit 70% du coût du service TER financé par le Conseil régional) mais limités ce qui oblige à temporiser et arbitrer les demandes en fonction des priorités.

Pour mémoire, les débats sont enregistrés pour faciliter le compte rendu et les documents du comité de ligne ont été mis en ligne sur le portail de la Région.

### Synthèse des débats

Ce relevé de conclusions complète les documents délivrés en séance et disponibles en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes. Il contient la synthèse hiérarchisée des demandes du comité de ligne, et renvoie au document de suivi des questions/réponses.

## Fréquentation et ponctualité

Globalement la fréquentation sur la ligne en 2011 (à fin septembre) est en hausse de + 3,8%, en dessous de la hausse de la fréquentation sur l'ensemble des axes ferroviaires de Rhône Alpes (+ 5,1%). Cette progression permet néanmoins de rattraper la perte de fréquentation constatée en 2010 suite aux mouvements sociaux et aux intempéries.

En termes de ponctualité, Marie Hélène RIAMON souligne la bonne situation de la ligne en situation normale. Les résultats de ponctualité sont au dessus de la moyenne régionale. Les problèmes sur certains trains ont été résolus. Les difficultés d'exploitation sont liées au tronç commun à l'axe de St Etienne Clermont situé entre Saint Juste et St Etienne. Les retards des trains de Clermont impactent les trains de Roanne du fait des contraintes d'exploitation créées par la voie unique de la ligne de Clermont.

En termes de non réalisation d'offre, le seul incident au passage à niveau de Balbigny a provoqué la suppression de 94 trains.

## Situation perturbée

La réunion s'inscrit dans un contexte très particulier de grève locale d'agents SNCF depuis le 3 novembre 2011. Le débat s'est focalisé sur les motifs de la grève et ses conséquences pour les usagers de la ligne St Etienne Roanne.

La grève est liée à la création d'un établissement de services voyageurs basé à Saint-Étienne. Les usagers ne comprennent pas la nature du conflit. Le directeur départemental SNCF présent dans la salle apporte des éléments d'explications sur le motif de la grève, les craintes des agents, les agents concernés et sur les difficultés rencontrées pour organiser un plan de transport adapté. L'imprévisibilité de la présence de certains conducteurs qui déposent un préavis de grève 48H avant leur prise de service pour, dans la majorité des cas (80% en moyenne) revenir sur leur intention de grève et se présenter le jour J à leur poste, complique la mise en place d'un plan de transport adapté. La SNCF s'efforce de faire circuler le maximum de trains en mobilisant l'ensemble de ses ressources disponibles afin de limiter les conséquences du mouvement social pour les usagers du TER. Des solutions de substitution sont mises en place, mais avec l'inconvénient de ne répondre que partiellement aux besoins. Des circulations ferroviaires sont rétablies de façon inopinée en fonction du nombre de conducteurs effectivement présents le jour J.

Ce mouvement impacte durement la ligne St Etienne Roanne dont le volume de circulations ferroviaires est réduit à 6 trains par jour. Les usagers ont le sentiment d'être laissés pour compte et que tous les efforts sont mis sur Lyon St Etienne. Le SNCF rappelle que l'offre proposée est dimensionnée en fonction des flux voyageurs (16 000 voyageurs/jour sur la ligne Lyon St Etienne, soit un rapport de 1 à 4 avec les lignes du Forez).

Les substitutions routières ne sont pas totalement satisfaisantes :

- \*Veauches n'est pas desservie par tous les cars
- \*Bouthéon n'est desservie que par 6 trains
- \*La capacité des cars est insuffisante
- \*Les circulations routières en contre pointe sont insuffisantes

Marie Hélène RIAMON a rappelé son attachement au droit de grève et précisé que la Région n'intervenait pas dans le dialogue social de l'entreprise SNCF. Elle a rappelé l'importance de l'information des usagers en situation perturbée, priorité réaffirmée dans la convention tripartite (région/SNCF/RFF) d'objectifs et de performance votée par l'assemblée plénière régionale le 23 septembre 2011.

Marie Hélène RIAMON fait mention d'une initiative des élus de la majorité régionale et des organisations syndicales de la SNCF de se rencontrer pour échanger sur la situation et les conséquences pour les usagers du TER dans leur vie quotidienne et pour leurs déplacements. La Région a ainsi fait part de ses inquiétudes et de ses réflexions et rappelé les enjeux sur le service public, qui ne doit pas être menacé, et son engagement politique fort pour améliorer le service aux usagers du transport TER.

## Suivi des questions et réponses

Le document de suivi des questions et réponses du comité de ligne complète le présent relevé de conclusions. Il est mis à jour après chaque comité de ligne à partir des questions posées en séance et via les formulaires électroniques. Il est disponible en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes.

## Synthèse hiérarchisée des demandes

Marie Hélène RIAMON souhaite que la SNCF retrouve les conditions lui permettant d'exercer son activité, afin que les voyageurs puissent à nouveau compter sur les liaisons TER dont ils ont besoin pour se déplacer quotidiennement. Elle demande le rétablissement du programme de circulations normales dans les plus brefs délais.

Des améliorations du plan de transport adapté sont demandées dès 2011:

- Ajouter des circulations entre Montrond et St Etienne
- Etoffer la desserte de Veauches
- En contre pointe, ajouter un arrêt à Veauche sur le car de 6h15 (départ St Etienne)

Des demandes déjà exprimées au précédent comité de ligne sont réaffirmées :

- Améliorer le temps de parcours (horizon 2014)
- Améliorer l'information multimodale par la mise à disposition des horaires TIL dans l'ensemble des gares de l'axe
- Fixer la date pour réunir le comité de site de Roanne

Pour le service 2013, la demande est de maintenir l'offre actuelle.

Une demande porte sur la présentation au prochain comité de ligne des études conduites localement sur les flux de déplacements :

- Enquête ménage : à caler avec Epures
- Etude transport/mobilité : à caler avec la Communauté de Commune du Pays de St Galmier.

Ces demandes seront portées à la connaissance de Mme LACLAIS, Première Vice Présidente de la Région en charge des transports.

## Conclusion

Marie Hélène RIAMON lève la réunion à 21h00. Elle remercie les services et les participants et invite à poursuivre les échanges autour du buffet.

LES INTERVENANTS DE LA REGION RHONE ALPES

Nom Prénom	Fonction
Marie Hélène RIAMON	Présidente du Comité de ligne
Sylvie LANVIN	Animatrice Territoriale

LES INTERVENANTS DE LA SNCF

Nom Prénom	Fonction
Jean GODARD	Responsable de ligne

LES INTERVENANTS DE RFF

Nom Prénom	Fonction
Sébastien GALDEANO	Représentant Bruno FLOURENS

Présents ou représentés

NOM	PRENOM	ORGANISME
LEFORT	CHARLES	
MOLIN	Come	CC du pays de St-Galmier
GUENIER	Michel	Casino
ARNAUD	Geneviève	AFL
MOLIN	Renée	AFL
GUINAND	Irène	Usager
GUINAND	Véronique	Usager
BOUCHET	Pascal	Usager
PERRIER	Patrice	Usager
AURRAND	Jean- Daniel	SNCF
HIZAOUI	Nada	Usager
BOURRAT	Sylvie	Usager
AMPILHAC	Pascale	Usager
BLANCHARD	Jean-Paul	C.G 42
HERNADEZ	Marie- France	Usager
CHATRE	Claire	Usager
MEDINA	Martine	Grand Roanne Agglomération